Décision 11-D-10 du 06 juillet 2011

relative au respect, par la ville de Marseille, des engagements pris dans la décision du Conseil de la concurrence n° 08 D 34 du 22 décembre 2008

Posted on: 08 juillet 2011 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	OGF
Dispositif(s)	Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Ville de Marseille

Lire

le texte intégral de la décision
244.42 Ko